

Agenda 21



S/P Seyssinet-Pariset

Le parc Lesdiguières refuge de la Ligue de protection des oiseaux La biodiversité à ma porte



Dans le cadre de l'Agenda 21 et afin d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion écologique des espaces verts, la ville a souhaité se faire accompagner par la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Le parc Lesdiguières porte ainsi, depuis plus d'un an, l'agrément *Refuge LPO*. Premières réalisations : la pose d'une douzaine de nichoirs et une tonte différenciée des espaces verts.

Pourquoi le parc Lesdiguières et ses 2 coulées vertes comme refuge LPO ?

Les explication de Steve Lebriquir, ornithologue et référent LPO :

"*Poumon vert de la commune de 5 hectares, le parc Lesdiguières, bien que situé en milieu urbanisé, comporte de nombreux atouts. Le site est bien végétalisé, avec de grandes surfaces de pelouse ainsi qu'un nombre important de grands arbres remarquables.*

Cependant, il manque, entre autres, des cavités et autres abris pour de nombreuses espèces animales, une strate de buissons et de sous-bois, abris et gîtes déterminants pour l'accueil de certaines espèces d'insectes ou d'oiseaux... L'un des principes est bien de créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages".

Pourquoi créer un refuge LPO ?

"*Le parc Lesdiguières, espace d'accueil pour la biodiversité de proximité (les oiseaux, les insectes, la flore) va permettre aux Seyssinettois de bénéficier d'un espace de nature, convivial avec un environnement naturel, valorisé et respecté. Les deux coulées vertes, rejoignant la rue de Cartale, vont ainsi pouvoir jouer leur rôle de corridors écologiques, jonctions*

indispensables aux exigences de déplacement de la faune et de la flore sauvage", précise Marc Paulin, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement.

Comment va s'organiser cette nouvelle gestion ?

Un plan de gestion, élaboré par la LPO, les services développement durable et espaces verts, validé par les élus, dresse une liste des aménagements, actions et préconisations à mettre en œuvre. Ces propositions sont déjà en cours de réalisations.

Une douzaine de nichoirs

L'abattage d'arbres morts à cavités et le bouchage des trous dans le bâti ont diminué le nombre de sites qu'utilisaient certaines espèces d'oiseaux pour nicher, s'abriter, hiverner ou dormir. Une douzaine de nichoirs pour mésanges, grimpeaux, moineaux, rouges-gorges ou étourneaux ont été installés. Ces abris devraient être habités au printemps 2015.

Envie de partager vos observations du milieu naturel Seyssinettois ?

Lors des inventaires, effectués par la LPO, 29 espèces d'oiseaux (martinet noir, pic vert, fauvette à tête noire, huppe fasciée, geai des chênes...) et une espèce de



La gestion différenciée, c'est...

Une gestion des espaces verts (parcs, jardins, talus...) plus proche de la nature et plus respectueuse de l'environnement.

Une gestion qui s'adapte à la vie citadine et qui diffère selon l'usage du lieu. La gestion différenciée assure ainsi un équilibre entre : accueil du public, développement de la biodiversité et protection des ressources naturelles.

reptile, le lézard des murailles ont été observées. D'autres espèces, très communes, n'apparaissent pas encore.

- Si vous souhaitez alimenter cette base de données de vos observations sur le parc ou dans votre jardin, rapporter vos observations sur le site www.faune-isere.org afin d'offrir la base de données faunistiques du territoire seyssinettois ou contactez le service développement durable, (dev-durable@seyssinet-pariset.fr).

La tonte des espaces verts dans le cadre d'une gestion différenciée des pelouses du parc

Jusqu'en mai 2014, toutes les pelouses du parc Lesdiguières étaient tondues 8 fois par an.

"La gestion du parc Lesdiguières va être adaptée pour concilier respect de l'environnement, caractéristiques paysagères et usages qui sont pratiqués par les habitants. En fonction de sa fréquentation et de son intérêt écologique, chaque zone ne sera pas tondu à la même fréquence" commente François Pellet, responsable du service espaces verts.

"Afin de favoriser un développement complet des variétés présentes au sein de la pelouse, de leur permettre de fleurir, de grainer et également de se diversifier, la LPO nous invite à gérer les pelouses de façon différenciée. L'objectif est par exemple d'obtenir, par endroits des pelouses plus hautes qui fourniront des ressources pour les insectes pollinisateurs, les oiseaux voire même les chauves-souris. Ces espaces permettraient également à d'autres espèces de se cacher et de nicher" détaille Edouard Monnet du service développement durable.

A noter :

- Toute la partie la plus fréquentée du parc garde la même fréquence de tonte, autour de 8 fois par an.
- En raison de l'absence d'essences locales dans les boîtes "prairies fleuries" dans les jardineries et de leur durée éphémère, cette option a volontairement été écartée.



- Sur 6 secteurs, situés au sud du parc (le long des immeubles Vauban), à proximité des 2 coulées vertes, au sud des terrains de football et à côté de l'école Chartreuse, seront programmées seulement 1 à 2 fauches par an.

Des orchidées "à chouchouter"

Sur des secteurs à plus forts enjeux naturels, au sud des terrains de football, des orchidées *Ophrys abeille* et *pyramidales* ont été identifiées. "Autour des orchidées, il est également préconisé des tontes tardives. Pour volontairement appauvrir le sol afin de favoriser leur épanouissement, les résidus de tonte ne seront pas laissés" explique François Pellet. Au bout de 2 ans, si le nombre de pieds d'orchidées a augmenté, cette technique pourra être étendue à d'autres secteurs.



Vers le zéro phyto

Respectueux des équilibres écologiques, le service espaces verts limite, depuis plusieurs années, l'utilisation des produits phytosanitaires pour parvenir à terme à "zéro" sur l'ensemble des espaces verts mais également sur les trottoirs, les bordures, les pieds des arbres...



Un refuge LPO chez moi dans mon jardin ou sur mon balcon ?

C'est possible et très simple ! Il suffit, comme l'a fait la ville, de s'engager à respecter la charte des Refuges LPO, de décrire son futur refuge et de compléter un bulletin d'inscription.

En échange de ce bulletin et d'une adhésion, le futur propriétaire reçoit un cofret contenant : un panneau labellisé, un nichoir à installer, 3 mini-guides (également disponibles à la mairie et à l'Arche).

..... Pour plus d'infos, contactez le service développement durable, dev-durable@seyssinet-pariset.fr ou connectez vous sur www.ville-seyssinet-pariset.fr ou sur <http://isere.lpo.fr/protoger/refuges-lpo>



Protéger les abeilles Essaimage des abeilles domestiques

Pour lutter contre leur installation entre fenêtres et volets, l'arrêt d'un essaim dans les arbres...

Le syndicat d'apiculture de l'Isère "l'abeille dauphinoise" propose un dispositif efficace : un numéro de téléphone unique pour une intervention rapide. Le régulateur du syndicat aura la charge de trouver un apiculteur local qui se chargera de récupérer les essaims.

Pour joindre le régulateur chargé de Seyssinet-Pariset, Monsieur R. Saint Pierre, Tél. 06 12 86 12 48.